

### Questions orales

tés voudraient que l'ONU respecte sa Charte et voudraient aussi que le gouvernement du Canada respecte la Charte.

Aujourd'hui, le premier ministre a signé une lettre adressée au secrétaire général des Nations Unies. Cette lettre vise d'abord à communiquer au secrétaire général la résolution adoptée unanimement par la Chambre des communes lundi soir et à lui transmettre le compte rendu des délibérations.

Elle vise aussi à informer le secrétaire général que le Canada l'appuierait fermement en tant que chef de file dans cette affaire et qu'il appuierait également toute mesure pouvant être prise par l'entremise du Conseil économique et social ou de la Commission des droits de l'homme. Il est également précisé dans cette lettre que, selon nous, dans les circonstances, les Nations Unies et le secrétaire général devraient agir de la façon la plus efficace possible tout en respectant la Charte.

**M. Flis:** Je remercie le ministre pour sa réponse détaillée.

#### LES PLANS D'ÉVACUATION DES CANADIENS EN CHINE

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, nous avons appris par les bulletins de nouvelles de ce matin qu'une évacuation d'urgence des fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis et de leur famille avait échoué et qu'ils étaient toujours bloqués dans le secteur. Nous avons également appris que l'armée se préparait à poursuivre les étudiants dans les campus universitaires partout en Chine.

Je voudrais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dise combien de Canadiens sont encore bloqués à Beijing. Que fait-on pour évacuer les Canadiens qui se trouvent encore dans d'autres villes chinoises et dans d'autres campus universitaires qui ne sont pas situés dans les environs de Beijing ou de Shanghai?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, les députés seront sans doute heureux d'apprendre qu'un DC-10 nolisé de Canadien International a quitté Beijing hier soir avec 251 passagers canadiens et est arrivé sans incident à Tokyo.

Il doit rester environ 30 à 40 Canadiens à Beijing. Certains d'entre eux sont des fonctionnaires de l'ambassade du Canada. Ils y resteront pour un avenir prévisible afin d'y maintenir les activités canadiennes.

J'ai fait savoir aux Canadiens résidant ailleurs en Chine que le gouvernement est d'avis qu'il serait sage de leur part de quitter les autres régions de Chine. Nous prenons des dispositions qui les aideront à quitter le pays.

Il y a certaines complications que je dois signaler à la Chambre, dont le fait que certains Canadiens se trouvent dans des régions particulièrement isolés de la Chine. Les avions à réaction ne peuvent atterrir à certains de ces endroits. Nous étudions la possibilité de nolisier un petit appareil qui pourrait être capable de se rendre à ces endroits plus isolés.

Ce sont des problèmes que le Canada n'est pas le seul à affronter. D'autres pays comme les États-Unis, dont le député a parlé, l'Australie, le Royaume-Uni et d'autres font face à des difficultés similaires. Nous mettons nos ressources en commun.

Par exemple, nous avons conclu avec l'Australie un arrangement grâce auquel les places libres à bord de l'un de ses avions partant demain de Beijing et de Shanghai seront offertes aux Canadiens. En retour, nous allons offrir aux Australiens et autres ressortissants étrangers des places libres à bord d'un autre vol nolisé de Canadien International qui partira vendredi de Beijing et de Shanghai.

Nous croyons avoir localisé les Canadiens partout en Chine. Certains problèmes techniques nous empêchent cependant d'entrer en contact avec chacun d'eux aussi rapidement que nous le voudrions. Nous faisons de notre mieux en collaboration avec d'autres pays.

\* \* \*

#### LES ARMES NUCLÉAIRES

##### LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION

**Mme Sheila Copps (Hamilton—Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Dans le numéro du mois dernier du bulletin *Science and Government*, le ministre de l'Énergie a déclaré que dans le cadre de ses tentatives de vendre le réacteur CANDU, il allait revoir tous les règlements concernant la vente de technologie nucléaire à l'étranger, notamment revoir la position du Canada dans le traité de 1970 sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je citerai le ministre: «Prenez la Chine, par exemple. Certains mettent la Chine parmi les clients possibles. Cela met manifestement en cause le traité de non-prolifération des armes nucléaires.»

Le ministre va-t-il aujourd'hui renoncer à ce dangereux examen de politique qu'il a entrepris, étant donné